



**Groupe de travail écoles associatives
Jeudi 21 mai 2015 « Triolet 24 »**

- écoles représentées: L'Illet Philippe Pineau(Chevaigné, Saint Sulpice), Opus 17 Blandine Huet(Bain de Bretagne), Triolet 24 Chrystèle Décosse (Bréal sous Montfort)
- écoles excusées (mais intéressées): Saint Aubin du Cormier Cyril Bertru, l'AMHV Stéphane Nicolas (Acigné), Betton et Saint Grégoire Claude Citeau, Dinard Jean Claude Fierens.
- Écoles à relancer: Paul Le Flem (Châteaugiron), Allegro Richard Desrivière (Melesse), l'Interval Coglès Frédéric Ferté

1. Tour de table de présentation:

Yves, après avoir rappelé les objectifs de la FEPEM 35 en direction des écoles associatives, a rappelé la volonté de la fédération (en fonction de ses moyens) d'être aux côtés des structures d'enseignement et de répondre à leurs problématiques spécifiques.

Le groupe de travail doit être un lieu d'information et d'échange sur les pratiques et les difficultés rencontrées, mais aussi un lieu de formation et de mutualisation. C'est aussi un lieu de mise en commun d'expériences pédagogiques et d'outils.

Chacune des écoles présentes s'est ensuite présentée et a exposé ses réalités locales, les conditions dans lesquelles elle menait à bien ses missions.

Ce tour de table a permis de constater que chaque structure est très différentes et que les besoins sont très ciblés.

2. Pistes de travail:

- * les aspects comptables et de trésorerie (URSSAF, salaires, fiches de paie, complémentaire santé)
- * le cadre de la loi 1901 (statuts) et le soutien juridique (contrats de travail)
- * les assurances
- * les relations avec la SACEM, la SEAM
- * le Conseil Départemental, son projet culturel vers l'enseignement musical et les pratiques en amateur et ses relations avec les structures d'enseignement
- * la mise en place des TAP (concurrence avec l'éveil musical)
- * la notion de DLA (dispositif d'accompagnement local)
- * les évaluations (outils et épreuves) et la réflexion pédagogique
- * la formation continue avec « des intervenants agréés »
- * la mise en place de projets communs et de partenariats entre les écoles
- * ouverture d'une sous rubrique sur le site fepem35.com (projets fédéraux)avec les comptes-rendus des réunions du groupe et des outils (administratifs ou pédagogiques) en pdf téléchargeables

3. Agenda possible sur une année: deux rencontres

- une réunion à la rentrée (octobre/novembre) pour faire le point sur chaque école et un intervenant sur des aspects pédagogiques.

- une réunion dans le courant de l'année sur des contenus plus techniques avec un ou des intervenants.

La première pourrait avoir comme thème la SACEM et les assurances.

4. Prochaine réunion:

**Jeudi 9 juillet 2015 à 10h00
à l'Ecole de musique de Betton
5, rue du Vau Chalet
(Claude Citeau: 02.99.55.75.77)**

